



## SEANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2016

\*\*\*\*\*

### Compte rendu

L'an deux mille seize et le vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50, Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de M. Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

#### Etaients présents :

M. F. ABERT, Mme L. ACQUIER, M. J.-F. AUDRIN, M. G. BALAZUN, M. G. BARRAL, Mme V. BARTHAS-ORSAL, Mme M. BODKIN, M. P. BONNAL, Mme S. BOUALLAGA, M. T. BREYSSE, Mme A. BRISSAUD, Mme R. BUONO, M. R. CAIZERGUES, Mme M. CASSAR, Mme C. CLARAC, M. R. COTTE, M. C. COUR, M. J.-L. COUSQUER, Mme C. DARDE, Mme T. DASYLVA, M. H. DE VERBIZIER, Mme V. DEMON, Mme A. DESTAILLATS, M. T. DEWINTRE, M. J.-M. DI RUGGIERO, Mme C. DONADA, Mme M. DRAY-FITOUSSI, M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOUSSI, M. J.-N. FOURCADE, Mme J. FRÊCHE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme I. GIANIEL, Mme I. GUIRAUD, Mme R. ILLAIRE, Mme C. JABADO, Mme F. JAMET, Mme S. JANNIN, M. L. JAOL, Mme S. KERANGUEVEN, M. P. KRZYZANSKI, M. A. LARUE, M. M. LEVITA, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, M. J. MALEK, Mme I. MARSALA, M. H. MARTIN, M. C. MEUNIER, Mme B. MICHEL, Mme P. MIRALLES, M. J.-P. MOURE, M. A. MOYNIER, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. G. PASTOR, M. Y. PELLET, M. E. PENSO, Mme V. PEREZ, M. E. PETIT, Mme K. PHOUTTHASANG, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, M. J.-P. RICO, M. H. ROUILLEAULT, Mme M.-H. SANTARELLI, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY, M. N. SEGURA, M. S. TORTORICI, Mme I. TOUZARD, M. J. VERA, Mme A. YAGUE, M. R. YOUSSEUS, .

#### Pouvoir(s):

M. R. CALVAT à M. E. PENSO, M. G. CASTRE à M. F. ABERT, M. M. FRAYSSE à M. Y. PELLET, M. J.-P. GRAND à Mme C. DARDE, M. M. MAJDOUL à M. J.-P. MOURE, Mme C. MARION à Mme C. LÉVY-RAMEAU, M. J.-L. MEISSONNIER à Mme A. DESTAILLATS, Mme C. NAVARRE à M. A. EL KANDOUSSI, M. B. TRAVIER à Mme I. MARSALA.

#### Excusé(es):

Mme P. DANAN, M. G. LANNELONGUE

#### Absent(es):

M. J.-M. ALAUZET, M. D. BOUMAAZ, M. J. DOMERGUE, Mme M. FOURCADE, Mme C. HART

#### **AFFAIRE N°1 : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 76 affaires.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **AFFAIRE N°2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015**

Monsieur Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du mercredi 16 décembre 2015.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 16 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

**AFFAIRE N°3 : APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil prend acte de ces décisions.

**AFFAIRE N°4 : HORS COMMISSION – COMMUNE DE MONTPELLIER - PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MONTPELLIER, LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LA DYNAMISATION DU CŒUR MARCHAND DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (deux votes contre).

Ont voté contre : Mme A. BRISSAUD, Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°5 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – PRÉFIGURATION DU BÂTIMENT TOTEM DÉDIÉ AU NUMÉRIQUE DANS LES LOCAUX DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE MONTPELLIER - AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE CONSENTIE PAR LA VILLE - MANDAT À LA SAAM - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (deux abstentions).

Se sont abstenus : Mme A. BRISSAUD, Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°6 : FINANCES – ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AUX COMMUNES POUR L'EXERCICE 2016**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (deux votes contre).

Ont voté contre : M. G. BALAZUN, M. J. RAYMOND.

**AFFAIRE N°7 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – IMPLANTATION DE BORNES ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN - GROUPEMENT DE COMMANDES - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°8 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – TRANSPORT EN COMMUN - GRATUITÉ POUR LES ACCOMPAGNATEURS DES PERSONNES HANDICAPÉES - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°9 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DU COULAZOU À FABRÈGUES - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ÉLABORATION DES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°10 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DE LA MOSSON - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°11 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DE LA MOSSON - MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE N°3233EA13 - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°12 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DE LA MOSSON SUR LES COMMUNES DE LATTES ET VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - APPROBATION DU PLAN DE SUBMERSIONS RAPIDES (PSR)**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°13 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DE LA MOSSON - APPROBATION DES DOSSIERS D'ENQUÊTES PUBLIQUES ET DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES POUR LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET LES AUTRES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°14 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DU COULAZOU À FABRÈGUES - MARCHÉS POUR LA DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE ET POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES ET PSR - COMMISSION COMPOSÉE EN JURY - ÉLECTION - AUTORISATION DE LANCER DEUX APPELS D'OFFRES ET DE SIGNER LES MARCHÉS**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité hormis le point relatif à l'élection du jury qui a eu lieu à bulletin secret.

Après approbation des modalités d'organisation du scrutin par l'Assemblée, il est demandé au Conseil de bien vouloir procéder à l'élection des membres du jury.

Une seule liste a été déposée dans les délais et conditions fixées dans le pré-rapport d'information transmis à l'ensemble des membres du Conseil et mentionnés ci-dessus.

La liste n°1 déposée par le Président est composée comme suit :

Titulaires :

Éliane LLORET  
Pierre BONNAL  
Jackie GALABRUN-BOULBES  
Isabelle GUIRAUD  
Mylène FOURCADE

Suppléants :

Guy BARRAL  
Sauveur TORTORICI  
Yvon PELLET  
Rosi BUONO  
Génies BALAZUN.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret dans les conditions définies ci-dessus.

Présents (émargements) : 83

Votants : 81

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire art L65 et L66 du Code électoral) : 3

Bulletins blancs : 2

Suffrage exprimés : 78

Titulaires :

sièges à pourvoir : 5

Quotient (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 15,6

- Liste 1 :

Voix obtenues : 78

Attribution au quotient : 5

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 5

Suppléants :

Sièges à pourvoir : 5

Quotient (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 15,6

- Liste 1 :

Voix obtenues : 78

Attribution au quotient : 5

Attribution au plus fort reste : 0

Total : 5

La liste 1 est élue.

Les représentants de la Métropole au sein du Jury sont :

Titulaires :

Éliane LLORET

Pierre BONNAL

Jackie GALABRUN-BOULBES

Isabelle GUIRAUD

Mylène FOURCADE

Suppléants :

Guy BARRAL

Sauveur TORTORICI

Yvon PELLET

Rosi BUONO

Génies BALAZUN.

**AFFAIRE N°15 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – PRÉVISION DES CRUES ET PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ACTIONS 2.4 ET 4.2.2 DU PAPI 2 LEZ - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°16 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – ECOCITÉ - VILLE EN ALERTE - MARCHÉ N°3460EA14 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME OPÉRATIONNEL DE SURVEILLANCE ET DE GESTION EN TEMPS RÉEL DU RISQUE HYDROLOGIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°17 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT - STATION D'ÉPURATION DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES / SUSSARGUES - MESURES COMPENSATOIRES SUR LA VIREDONNE - APPROBATION DU PROGRAMME ET DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°18 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – DÉPLACEMENT DE L'AUTOROUTE A9 ET CONTOURNEMENT NÎMES MONTPELLIER (CNM) - AVENANT ET CONVENTION RELATIFS AU RÉTABLISSEMENT DE LA ROUTE DE VAUGUIÈRES - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°19 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – TRANSPORT EN COMMUN - MODIFICATION DE LA TARIFICATION PASS'CONGRÈS - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°20 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – CONVENTION D'ÉCHANGES DE DONNÉES AVEC SNCF MOBILITÉS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°21 : HORS COMMISSION – TRAMWAY LIGNE 4 - MARCHÉ N°8.421 DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES, DÉVOIEMENT DE RÉSEAUX HUMIDES, ESPACES VERTS ET MOBILIERS URBAINS DU BOUCLAGE DE LA LIGNE 4 - COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION N°12450 DU 31 JUILLET 2014**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°22 : HORS COMMISSION – TAXIS - DROITS DE STATIONNEMENT - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°23 : HORS COMMISSION – ORGANISME EXTÉRIEUR - SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE MONTPELLIER EVENTS - REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLE - DÉSIGNATION**

En vertu de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil de décider à l'unanimité de ne pas procéder à ces désignations au scrutin secret mais à main levée.

Monsieur le Président propose de désigner les trois nouveaux représentants suivants au sein du Conseil d'administration de la SAEML MONTPELLIER Events :

- Philippe SAUREL,
- Laurent JAOUL,
- Stéphanie JANNIN.

Il propose la confirmation des trois représentants suivants au sein du Conseil d'administration :

- Bernard TRAVIER,
- Jean Pierre RICO,
- Michèle DRAY-FITOUSSI.

Il est également proposé à l'Assemblée la désignation de Philippe SAUREL en qualité de représentant au sein des Assemblées Générales de la SAEML.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

En conséquence, il est proposé au Conseil de bien vouloir :

- décider à l'unanimité de procéder à ces désignations à main levée ;
- procéder à la désignation des trois nouveaux représentants de Montpellier Méditerranée Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SAEML MONTPELLIER EVENTS et les autoriser à exercer toutes fonctions dans ce cadre ;
- confirmer l'ensemble des autres représentants de Montpellier Méditerranée Métropole, au sein du Conseil d'Administration de la société, et les autoriser à exercer toutes fonctions dans ce cadre ;
- désigner le représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein des Assemblées Générales de la société, le doter de tous pouvoirs à cet effet et l'autoriser à exercer toutes fonctions dans ce cadre ;
- autoriser Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole à signer tout document relatif à cette affaire.

La nouvelle liste de représentants est donc la suivante :

- P. SAUREL
- B. TRAVIER
- JP. RICO
- M. DRAY FITOUSSI
- L. JAOUL
- S. JANNIN.

Le représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein des Assemblées Générales de la société est Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (deux abstention).

Se sont abstenues : Mme A. BRISSAUD, Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°24 : HORS COMMISSION – ORGANISME EXTÉRIEUR - SAEML TAM - ACQUISITION D'UNE PARTIE DES PARTS DE LA VILLE DE MONTPELLIER - REPRÉSENTANTS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - DÉSIGNATION - APPROBATION**

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé aux membres du Conseil de la Métropole de décider à l'unanimité de ne pas procéder à aux désignations au scrutin secret mais à main levée.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :  
Mesdames Miralles et Da Sylva.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

En conséquence, il est proposé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser l'acquisition des parts de la Ville de Montpellier dans la SAEML TAM pour 781 000€ soit 6248 actions à la valeur nominale de 125€ ;
- dire que ces crédits sont inscrits au budget de la Métropole ;
- décider à l'unanimité de procéder à ces désignations à main levée ;
- désigner les nouveaux représentants de Montpellier Méditerranée Métropole au Conseil d'administration de la SAEML TAM et les autoriser à exercer toutes fonctions dans ce cadre ;
- confirmer les représentants de Montpellier Méditerranée Métropole au Conseil d'administration et aux Assemblées générales de la SAEML TAM.
- autoriser Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole à signer tout document relatif à cette affaire.

Les représentants de la Métropole au sein du Conseil d'administration de la SAEML sont les suivants :

A.EL KANDOUSSI  
JL.COUSQUER  
JL.SAVY  
JP.RICO  
P. MIRALLES  
T. DASYLVA.

Le représentant aux Assemblées Générales est Abdi EL KANDOUSSI.

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°25 : HORS COMMISSION – ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE DANS LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX D'AFFICHAGE POUR LES BESOINS EN COMMUNICATION DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - MARCHÉS N°4021CO15, N°4022CO15, N°4023CO15, ET N°4024CO15 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°26 : HORS COMMISSION – ARTICLE L.5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - DÉLÉGATIONS PERMANENTES - MODIFICATIONS - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (un vote contre).

A voté contre : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°27 : HORS COMMISSION – COMMISSIONS DU CONSEIL DE MÉTROPOLE - MODIFICATION DE LA COMPOSITION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°28 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON - VENDARGUES - MANDAT D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION DE REQUALIFICATION DU PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON - MARCHÉ DE TRAVAUX N°2960T13.01 - LOT N°1 - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°29 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL - AXE EURO-MÉDITERRANÉE - MISSION EXPLORATOIRE ET D'AFFAIRES ITALIE (PALERME), ALGÉRIE (TLEMCEM ET ALGER CHANGEMENT DE DATE) FÉVRIER 2016 ET ALLEMAGNE (RHEIN-NECKAR) MARS 2016 - FINANCEMENT DES MISSIONS - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (un vote contre).

A voté contre : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°30 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL - PLATEFORME DE PROMOTION DES VINS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE À CHENGDU - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION EUPIC POUR 2016 - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (un vote contre).

A voté contre : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°31 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – SOLUTION MUTUALISÉE D'UNE PLATEFORME OPEN DATA AVEC LES COMMUNES MEMBRES - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES CONFORME AUX ARTICLES L 5217-5 ET L 5215-27 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°32 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – SOLUTION MUTUALISÉE DE DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES MEMBRES - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES CONFORME AUX ARTICLES L 5217-5 ET L 5215-27 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la majorité des voix exprimées (un vote contre).

A voté contre : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°33 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE CLAPIERS - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°34 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – MODIFICATION SIMPLIFIÉE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°35 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – AMÉNAGEMENT ET URBANISME - ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION À L'EST DE MONTPELLIER - VILLES DE CASTELNAU-LE-LEZ ET DE MONTPELLIER - CONVENTION DE RÉALISATION ET DE FINANCEMENT AVEC RÉSEAU DE TRANSPORT ET D'ELECTRICITÉ (RTE) - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°36 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL - CONVENTION DE TYPE « VEILLE FONCIÈRE » AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LANGUEDOC-ROUSSILLON ET LA COMMUNE DE GRABELS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme F. JAMET.

**AFFAIRE N°37 : COHÉSION SOCIALE – PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER CENTRE - CONVENTION TERRITORIALE - AVENANT N°10 - AVENANT À L'AVENANT DE CLÔTURE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme I. GUIRAUD, Mme R. ILLAIRE, M. L. JAOL, M. P. KRZYZANSKI, M. M. LEVITA, Mme C. LÉVY-RAMEAU, M. J.-M. LUSSERT, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY, M. N. SEGURA, M. S. TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°38 : LOGEMENT – ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 107 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCES « MOLIÈRE ET SÉGUR » - 721 RUE DU PRÉ AUX CLERCS - MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À L'OPH DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote: M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme R. ILLAIRE, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°39 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « RENÉ SUBIAS », 2 IMPASSE DU STADE À CASTRIES - GARANTIE D'EMPRUNTS À L'OPH DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme R. ILLAIRE, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°40 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 37 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « QUINT ET SENS » - AVENUE NINA SIMONE À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM FDI HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote: Mme V. DEMON, M. Y. PELLET.

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°41 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS EN LOCATION-ACCESSION - RÉSIDENCE « QUINT ET SENS » - AVENUE NINA SIMONE À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM FDI HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote: Mme V. DEMON, M. Y. PELLET.



A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°42 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « QUINT ET SENS » - AVENUE NINA SIMONE À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ FDI FONCIÈRE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote: Mme V. DEMON, M. Y. PELLET, M. N. SEGURA

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°43 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LINK » - 1 033 AVENUE DU PIC SAINT-LOUP À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM UN TOIT POUR TOUS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°44 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « BO GARDEN », 696 RUE DE LA SORBES À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM UN TOIT POUR TOUS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°45 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LE DOMAINE DE L’ARBOUSIER », ROUTE DE SAINT-DRÉZERY À SUSSARGUES - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM UN TOIT POUR TOUS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°46 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES PORTES DU SUD » - AVENUE DES PLATANES À LATTES - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°47 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « CALAHORRA » - ZAC SAINT-ESTÈVE LOT M1 À PIGNAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À LA SA D’HLM ERILIA - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°48 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « URBAN EDEN » - 18 RUE DES PERRIÈRES À CASTELNAU-LE-LEZ - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM DOMICIL - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°49 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS SOCIAUX - AVENUE DE MAURIN À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNTS À LA SA D’HLM ICF SUD-EST MÉDITERRANÉE - DÉLIBÉRATION N°13491 DU 16 DÉCEMBRE 2015 - MODIFICATION**

A l’issue d’un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l’unanimité.

**AFFAIRE N°50 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 181 LOGEMENTS SOCIAUX ÉTUDIANTS - RÉSIDENCE « LA COLOMBIÈRE II », RUE COLOMBIÈRE À MONTPELLIER - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N°13269 - GARANTIE D'EMPRUNTS À L'OPH DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote: M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme R. ILLAIRE, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité des voix exprimées.

**AFFAIRE N°51 : LOGEMENT – OPÉRATION "RÉNOVER POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE" 2013-2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE SOIXANTE-TREIZE LOGEMENTS SITUÉS DANS DIVERSES COMMUNES DE LA MÉTROPOLÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°52 : LOGEMENT – OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2010-2015 - QUARTIERS GAMBETTA / FIGUEROLLES / NORD ECUSSON - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE TROIS LOGEMENTS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°53 : LOGEMENT – OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2010-2015 - QUARTIERS GAMBETTA / FIGUEROLLES / NORD ECUSSON - DÉLIBÉRATION N°13275 DU 30 SEPTEMBRE 2015 - MODIFICATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°54 : FINANCES – ORGANISMES EXTÉRIEURS - ASSOCIATION FINANCES GESTION ÉVALUATION (AFIGESE), ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE (ADCF), ASSOCIATION FRANCE URBAINE - COTISATIONS 2016 - ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE (AMGVF) - COTISATION 2015 - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°55 : RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DES CONCESSIONS DE LOGEMENT - LISTE D'ATTRIBUTION - MODIFICATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°56 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°57 : RESSOURCES HUMAINES – INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (I.H.T.S.) - MODALITÉS DE PLAFONNEMENT - MODIFICATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°58 : CULTURE – MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DE L'AOC LANGUEDOC « GRÈS DE MONTPELLIER » - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°59 : CULTURE – MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSÉE FABRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION LPEICC - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°60 : CULTURE – MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSÉE FABRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION LA CIMADE, GROUPE LOCAL MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°61 : CULTURE – MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "LES AMIS DU MUSÉE FABRE" - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°62 : CULTURE – MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSÉE FABRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION CULTURE ET SPORT SOLIDAIRES 34 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°63 : CULTURE – MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS 2016 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET AUTRES FRAIS ANNEXES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°64 : CULTURE – RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - CONVENTION DE COOPÉRATION LIÉE AU TRANSFERT DE DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES RELEVANT DU DÉPÔT LÉGAL IMPRIMEUR ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF) ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°65 : CULTURE – RECONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE - LANCERMENT DE LA CONSULTATION EN VUE DES TRAVAUX - APPROBATION DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE GLOBALE DE L'OPÉRATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°66 : CULTURE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS - ADHÉSION À DES RÉSEAUX D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°67 : CULTURE – SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA-MUSÉE HENRI PRADES - AVENANT À LA CONVENTION DE DÉPÔT D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES ENTRE LE MUCEM ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°68 : CULTURE – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA SOCIÉTÉ 7LTV ET LA VILLE DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°69 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - MODIFICATION DES STATUTS ET DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°70 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT - CONSTRUCTION DE L'INTERCEPTEUR EST TRANCHE 5 POMPIGNANE - MARCHÉ DE TRAVAUX N°3402EA13 - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°71 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT RUE FONTMAGNE SUR LA COMMUNE DE SAINT-BRÈS - CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA RÉGIE DES EAUX ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°72 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU PÔLE BALARD À MONTPELLIER - CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA RÉGIE DES EAUX ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°73 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT LES PRÉMAGES ET DE LA ZAC DES PLANS À RESTINCLIÈRES - CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE TRAVAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°74 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – PAYS DE L'OR AGGLOMÉRATION - CONVENTION D'ACHAT D'EAU POTABLE - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°75 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – BRLE - AVENANTS AUX CONVENTIONS DE LIVRAISON D'EAU À LA MÉTROPOLÉ - AVENANTS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à l'unanimité.

**AFFAIRE N°76 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – CONTRATS DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - DOCUMENT D'EXÉCUTION DE LA PROCÉDURE DE FIN DE CONTRATS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, le Conseil de Métropole adopte à la l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

S'est abstenue : Mme A. BRISSAUD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.